



ASSOCIATION SUISSE
DES VIGNERONS-ENCAVEURS INDEPENDANTS
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG
DER SELBSTEINKELLERNDEN WEINBAUERN
ASSOCIAZIONE SVIZZERA
VITICOLTORI-VINIFICATORI

Satigny, le 4 juillet 2022

Non à la pression de la Berne Fédérale sur les vigneronns

L'ASVEI (Association suisse des vigneronns-encaveurs-indépendants) déplore qu'après les menaces de mise en prison, un vigneron soit convoqué à l'Office des Poursuites.

Laurent Munier, vigneron à Tartegnin, domaine de la Montardière, est convoqué à l'Office des Poursuites de Nyon le 8 juillet prochain.

Comme ses 80 collègues, répartis dans plusieurs cantons, il s'oppose à ce que les vigneronns soient soumis aux mêmes exigences de contrôle que les négociants.

Le 8 juillet Laurent Munier refusera de se rendre à l'office des Poursuites.

Lors de la consultation sur la nouvelle ordonnance, l'entier de la profession, y compris les négociants, a reconnu qu'il fallait maintenir cette distinction inscrite dans la loi sur l'agriculture depuis des lustres.

Les vigneronns sont les paysans de la vigne, ils ne vendent que leur propre récolte.

Tous le monde reconnaît qu'il faut simplifier et diminuer les charges administratives pour les entreprises, et c'est le contraire qui est fait.

Notre opposition a commencé lors de la consultation et elle s'est poursuivie depuis l'entrée en vigueur en janvier 2018 de la nouvelle ordonnance.

L'autorité fédérale doit accepter la discussion et reconnaître la légitimité de nos demandes.

Vous trouverez dans les documents joints, notamment dans le document recours du CSCV, la lettre adressée au CSCV en octobre 2020 par notre avocat.

A disposition :

Laurent Munier : 079 483 83 33

Willy Cretegnny : 079 626 08 25